

Grâce à Desjardins,  
la bibliothèque Bonneau-Chabot  
numérisera vos souvenirs p.5

Les gagnants  
du concours  
d'embellissement  
p. 9



Concours à Historia TV

Tous à vos claviers pour sauver le presbytère p. 3

534, chemin St-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)  
G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: [echosf@globetrotter.net](mailto:echosf@globetrotter.net)

### VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

#### ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Denise Lamontagne	Vice-présidente	259-7277
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

#### DIRECTEURS

Louissette Pellerin	259-7004
Sonia Girard	259-2686
Réjean Pellerin	259-7623

#### Publicité

Raynald Laflamme

#### Petites annonces

Nicole L. Couture

#### Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

#### Montage première page

Raynald Laflamme

#### Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

#### Abonnement

Réjean Pellerin

#### Recrutement et membership

Louissette Pellerin

#### Impression

Impression Rive-Sud

*L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de  
la Culture et des Communications du Québec*

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

### TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 <sup>re</sup>	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 <sup>re</sup>	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

### ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

### NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard .....	418-248-2572
Feu .....	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes .....	1-800-263-2266



## SOMMAIRE

Table jeunesse de la MRC de Montmagny .....	4
La bibliothèque Bonneau-Chabot numérisera vos souvenirs .....	5
Rêver: un pas vers le bonheur.....	6
Fermeture du lieu de dépôt.....	6
Présentation des participants du Chantier Jeunesse au Nicaragua...7	
La Tournée des 20queurs amasse 3500 \$.....	8
Invitation aux rencontres Le-Relait .....	8
Conférence de M <sup>e</sup> Lucie Lachance, notaire.....	8
Les gagnants du concours d'embellissement .....	9
Promouvoir les produits de la région dans les écoles.....	10
Formation en ligne en tourisme rural.....	10
Les Prix Desjardins Entrepreneurs honorent le Groupe Laprise.....	11
Rencontre sur l'avenir de la municipalité .....	13
La conciliation études-travail.....	14
Investir en santé et en éducation: un choix nécessaire.....	15
Vers la connaissance et la mise en valeur des paysages.....	16
Agriculture: Une première nord-américaine dans notre région.....	17
Francoière: Entrevue avec madame Valérie Thibault.....	18
Cueillette de bouteilles le samedi 14 janvier.....	18
Gabrielle Bonneau est élue présidente d'école.....	19
La communauté chrétienne vous informe.....	20
Gagnants de la Loto-Fondation .....	20
Recette des Fermières .....	20
Le coin des loisirs.....	21
Les Débrouillards.....	22
TEL-ÉCOUTE DU LITTORAL .....	23
Fondation Hélène-Caron.....	23
Sudoku .....	23
Au fil des jours .....	24
Novembre, mois de renouvellement.....	25
L'Écho municipal.....	10 pages

## Sauvez un bâtiment de chez vous à Historia TV Bourse de 30 000\$ à gagner pour la rénovation de notre presbytère

Depuis le 3 octobre et jusqu'au 6 novembre 2011, vous pouvez inscrire le presbytère au concours sur le site Internet <http://www.historiatv.com>

Pour inscrire le presbytère vous devez fournir votre adresse courriel, votre adresse postale ainsi que votre numéro de téléphone. Vous aurez également à répondre à quelques questions et fournir une photo du presbytère. Vous pouvez même faire participer des gens de l'extérieur.

Si vous avez besoin d'aide pour répondre aux questions ou pour la photo n'hésitez pas à contacter Nathalie Allaire au 418-259-7707 ou par courriel à [allairen@yahoo.com](mailto:allairen@yahoo.com), je vous transmettrai les informations manquantes.

Participez en grand nombre. ☺

Source: Nathalie Allaire



# Visez juste

*en misant sur la relève*





**Goliath :**  
Gamme complète de produits pour les génisses laitières de la naissance à 24 mois.

À l'achat des produits de la gamme Goliath, vous contribuez au fonds coopératif de soutien à la relève agricole.

34, Ch. St-François Ouest - St-François (Qc) G0R 3A0  
418-259-7715

## Prends ta place dans ton milieu de vie

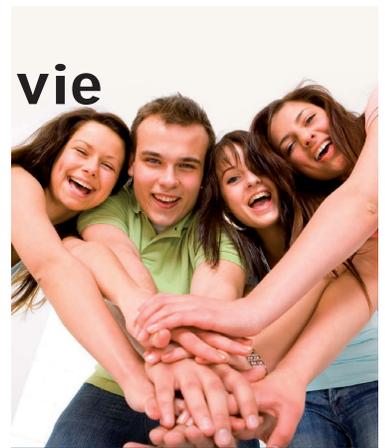
Les 10 Carrefours jeunesse-emploi de Chaudière-Appalaches ont établi un partenariat avec le Forum jeunesse régional de Chaudière-Appalaches pour mettre sur pied des tables jeune. L'objectif principal de ce projet régional est d'outiller les jeunes pour favoriser leur participation citoyenne.

Le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny est donc à la recherche d'un minimum de 10 candidats âgés entre 16 et 35 ans pour devenir membres de la table jeune de la MRC de Montmagny. Dès novembre, ceux-ci se réuniront un minimum de 5 fois par année pour développer différents projets à leur image, et ce, sur tout le territoire.

Le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) est le principal partenaire financier des tables jeune de Chaudière-Appalaches. Le gouvernement du Québec donne ainsi la chance aux jeunes adultes de prendre leur place dans la société et de se regrouper pour faire valoir leurs idées, car ils sont les acteurs économiques, sociaux, et politiques de demain.

Source : Patrick Bouffard

CJE de la MRC de Montmagny



Tu as un intérêt particulier pour :

- les droits de la personne
- l'éducation
- la démocratie et la citoyenneté
- le développement social et la santé
- la condition féminine
- les arts et la culture
- l'entrepreneuriat
- la famille
- le développement durable

Des projets réalisés  
PAR et POUR les jeunes

**L'outil officiel des Canadiens depuis 1895**

[www.garant.com](http://www.garant.com)

# Grâce à Desjardins, la bibliothèque Bonneau-Chabot numérisera vos souvenirs

Grâce à la générosité des Caisses Desjardins et à la compréhension des membres du conseil d'administration, la bibliothèque Bonneau-Chabot (du Patrimoine) s'est enrichie d'un ordinateur iMac. Cet instrument complètera l'équipement nécessaire à un projet de numérisation des photos anciennes présentement aux archives de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Sans cette participation de la Caisse Desjardins, ce projet demeurerait un rêve pratiquement irréalisable.

## Merci à Desjardins

Au nom de la bibliothèque Bonneau-Chabot et aussi au nom de la population de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, des remerciements sont adressés à la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer et à ses administrateurs qui, par leur compréhension et leur engagement communautaire, contribuent à tant de réalisations dans la municipalité de Saint-François.

## Notre histoire en images numériques

La Société de conservation du patrimoine détient déjà une bonne quantité de photos qui lui ont été

remises par des citoyens, mais il nous en manque encore beaucoup pour cette histoire que nous voulons mettre en images. À vrai dire, il y a de grands vides sur certaines périodes, certaines familles, certaines industries ou commerces, etc.

Vous ne voulez pas que l'histoire vous oublie, alors faites-nous parvenir les photos qui parleront de vous. Vous nous les prêtez et on vous les remettra après la numérisation.

## Comment procéder?

Identifiez, sur une feuille d'accompagnement, l'événement, le lieu

.....

## Salon du Cadeau à L'Islet

Venez découvrir les oeuvres de plus de 20 artistes et artisans de notre région les 5 et 6 novembre au Centre social de L'Islet, 247, boul. Nilus-Leclerc. Ouvert le samedi de 13h à 20h et le dimanche de 10h à 16h. Prix de présence. Entrée libre. ☉

Source : Marguerite Gagnon, responsable Communications

Cercle de Fermières, Ville L'Islet

et les personnes photographiées avec la date la plus précise possible.

*Vous ne voulez pas que l'histoire vous oublie, alors ...*

N'écrivez pas sur les photos, même sur l'endos. L'identification sur une photocopie de la photo, facilite souvent le travail. Mettez-les sous enveloppe avec votre nom et vos coordonnées. Déposez-les au secrétariat de

la Municipalité.

N'hésitez pas. Tout apport à cette banque de photos de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sera apprécié. ☉



*Vous êtes les bienvenus*

Menus du jour  
Commandes pour emporter  
Réservation jusqu'à 50 personnes  
Restaurant: 259-7704



Bière froide  
Café  
Essence

Dépanneur: 259-7515

**Ouvert de 6 h à 23 h**

# Rêver: un pas vers le bonheur

Vous êtes proche aidant ? Réaliser vos rêves est difficile pour vous ?

La journée du 2 novembre est pour vous. Différents exposants seront présents afin de vous parler de leurs services.

Une conférence de M. Denis Carignan vous parlera de l'importance de réaliser ses rêves et vous donnera quelques trucs pour y arriver.

18 h : kiosques

19 h : conférence

L'activité se déroulera au Resto Pasta Grill, 205, chemin des Poirier, Montmagny. Coût d'admission: 3 \$.

Pour plus d'informations: CECB Montmagny L'Islet, 418-248-7242. ☎

## Fermeture du lieu de dépôt

Le lieu de dépôt à l'est du Garage municipal ferme officiellement le samedi 5 novembre 2011, à midi. ☎

9191-4333 Québec Inc. RRQ: 8355-8354-56

**Bruno Forgues**, propriétaire      Tél.: 418-259-2709  
 Téléc.: 418-472-0505  
 email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

**163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0**

## GARAGES SERVICES

Mario Tech Inc

MARIO THÉBERGE  
propriétaire

2, boul. Taché Ouest  
Montmagny (Québec)  
G5V 3A1  
418 248-1800

Spécialité VOLKS  
Mécanique générale

**N'oubliez pas de planifier vos rendez-vous de novembre et décembre, faites-le maintenant au 259-2694 ou au 248-3727.**

**Obtenez 20% de rabais**  
sur les soins du visage ou un soin des pieds  
si vous téléphonez pour obtenir un rendez-vous avant le 6 décembre 2011.

- Épilation
- Facial
- Soins des pieds

**142, ave Collin Montmagny G5V 2S8**  
**248-3727**  
 Mardi: 9h à 21h  
 Jeudi: 9h à 21h  
 Vendredi: 8h à 12h

**29, Rivière Sud, St-François G0R 3A0**  
**259-2694**  
 Lundi: 9h à 16h  
 Mercredi: 9h à 21h  
 Vendredi: 13h à 21h  
 Samedi: 9h à 12h

**Cette année pour Noël offrez aux gens qui vous sont chers un certificat cadeau du**

**Salon Danielle enr.**  
esthétique ♦ électrolyse  
épilation au sucre visage et corps

**UNIQUE ET NOUVEAU**

## VOTRE BALCON

sur le fleuve!

10 CHAMBRES NEUVES SUR LE FLEUVE

LE SEUL "CHIC RESTO" AU BORD DU FLEUVE OUVERT À L'ANNEE

VISITEZ LAPLAGE.CA

AUTOROUTE 20 SORTIE 364

À 20 MINUTES DE LÉVIS

À 10 MINUTES DE MONTMAGNY

SENTIER # 5 MOTONEIGE

Wi Fi GRATUIT

RÉCIPIENDAIRE Gala Prestige Desjardins

FORFAIT RESTO-DODO

FORFAIT CROISIÈRE GROSSE ÎLE

FORFAIT THÉÂTRE

FORFAIT GOLF

- Copieux déjeuners, menu-midi, table d'hôte
- Spécialités pâtes, pizza, grillades et fruits de mer
- Terrasse "chauffée" sur le fleuve - bar - 4 à 8 salles de réception / réunion (jusqu'à 150 pers.) avec équipements audio-visuels à la fine pointe

La Plage

Restauration • Hébergement • Réception

195, Blais Est, Berthier-sur-Mer  
418.259.7514 • 1.866.559.7514

# Présentation des participants du Chantier Jeunesse au Nicaragua

C'est avec plaisir que le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet vous présente ses participants au Chantier jeunesse 2011 qui se déroulera en novembre prochain au Nicaragua.

Depuis le 19 septembre dernier, les 8 participants originaires de la MRC de L'Islet et de Montmagny reçoivent à raison de 35 heures par semaine une formation qui les préparera à vivre une expérience culturelle hors du commun. Le groupe a pour mission d'implanter un atelier de réparation de vélo

dans la communauté de La Paloma sur l'île d'Omepepe en collaboration avec l'association communautaire Puesta del Sol présente au sein du village.

Pour mener à terme leur projet, le groupe bénéficie de l'encadrement pédagogique du Centre d'éducation des adultes de Montmagny-L'Islet-Nord. Le calendrier de formation préparatoire permettra aux jeunes d'apprendre à parler espagnol, de développer leur côté entrepreneurial et de connaître les rudiments de la mécanique de vélo en compagnie de Gilbert Thibo de Thibo Bicyk. De plus, ils apprendront à monter des vidéos en utilisant des supports technologiques simples afin de se présenter à la communauté, mais aussi de réaliser un court-métrage sur place. D'autres formations telles, le RCR, le choc culturel, l'éthique en voyage leur seront proposés afin



De gauche à droite 1<sup>re</sup> rangée: Bill Roussy, Saint-Pamphile, Jessie Poitras, Montmagny, Camille Gaudreau, L'Islet, Francois Garon, intervenant, et Andrée-Anne Caron, agente en entrepreneuriat, CJE de L'Islet, et Antoine Trembaly, Montmagny. Derrière: Geneviève Fradette, traductrice Plan NAgua, Karen Poitras, L'Islet, Michel Denis, Montmagny, David rouleau Dubreuil, Tourville, Marie-Josée St-Pierre, responsable du groupe, et Rachelle Després, directrice du CJE de l'Islet, et Dave Fortin, Saint-Cyrille.

de bien les préparer à leur séjour. En plus de toutes ces formations, les jeunes seront accompagnés dans toutes les démarches officielles telles les commandes des passeports, les vaccins, etc., par les intervenants du Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet.

La participation de tous ces jeunes est rendue possible grâce à la participation financière d'Emploi Québec dans le cadre d'une entente avec L'OJIQ (Office international pour la jeunesse). De plus, pour permettre à ces jeunes de payer leurs frais d'inscription, ils

débiteront, dès cette semaine, la vente de café équitable dans la communauté. Ils espèrent amasser 1 800 \$ de cette façon. Nous invitons donc la population à être généreux. Vous pouvez communiquer directement avec la responsable si vous êtes intéressés à nous aider. Nous tenons aussi à remercier les gens qui ont donné leurs vieux vélos pour permettre au groupe d'apprendre la mécanique.

Notre départ est planifié le 17 novembre prochain et le retour prévu le 7 décembre. Dès notre retour, nous serons heureux de vous présenter nos réalisations. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec madame Marie-Josée St-Pierre, responsable du groupe au Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet au 418-247-7335.

*Nous avons  
ce qu'il vous faut...  
une équipe !*

**LEMIEUX PARENT THÉBERGE**  
AVOCATS S.N.

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945



Me Jean-Alain Lemieux Me Michelle-Chantal Bouffard Me Annie-Pier Labrie Me Pier-Olivier Fradette Me Jérôme Théberge

Tour cycliste pour Prison ou Caution

## La Tournée des 20queurs amasse 3500 \$

La tournée des 20queurs a permis d'amasser la somme de 3500 \$ pour la région de Montmagny-L'Islet et une somme de 559 \$ pour Saint-François.

Cette année n'ayant pas de candidat pour Saint-François, Mario Marcoux a proposé à M. François Després, prisonnier pour Prison ou caution, de faire un tour cycliste.

La Tournée des 20queurs a vu le jour avec la famille de M. Després et des bénévoles qui ont participé à l'événement.

La Tournée des 20queurs est là pour rester. Un comité reconduira l'événement l'an prochain pour, d'une pierre deux coups, faire la promotion de la région à la grandeur du Québec. M. Marcoux tient à souligner la participation de Mme Agathe Beaumont et MM. Herman Pelletier et Jérôme Raby qui ont battu un record personnel de 155 km.

Des remerciements sont aussi adressés à Mme Johanne Caron et ses sœurs qui ont donné de leur temps pour la tenue du point d'arrêt à Saint-François, ce qui a permis d'amasser les dons. La générosité des gens de Saint-François a été une fois de plus au rendez-vous.

La moitié des sommes amassées dans le cadre de l'activité Prison ou Caution reste à Montmagny pour l'amélioration des services qui sont offerts aux gens qui sont atteints de cancer. ☺

Source: Mario Marcoux

Invitation  
aux rencontres



Les pressions de l'entourage... Haaaaa!: Quand arrive bébé, notre entourage pense bien faire en nous transmettant des tonnes de conseils, très souvent par gentillesse, mais souvent ressentis comme des pressions... Venez en parler avec nous! La rencontre aura lieu le jeudi 10 novembre à 13h30.

L'activité est gratuite, ouverte à tous, que bébé soit allaité ou non, que vous attendiez la naissance de bébé, et aucune inscription est nécessaire. Pour information, contactez Josée Bouchard au 418-234-1796 ou écrivez à [allaitement@lerelait.com](mailto:allaitement@lerelait.com). Bienvenue à tous et à toutes! ☺

## Invitée des Fermières Conférence de Me Lucie Lachance, notaire

La réunion du Cercle de fermières de Saint-François se tiendra le mercredi 9 novembre à 19h30 au local habituel. À l'occasion de cette rencontre, les Fermières accueilleront madame Lucie Lachance, notaire, qui entretiendra les membres sur le mandat à donner en prévision de l'inaptitude et le partage du patrimoine. Le tout sera suivi d'une période de questions.

Plusieurs fermières ont assisté à la pièce de théâtre «Réveille-toi Arthur» sur la prévention des abus faits aux aînés. Maintenant, osez en parler : 1 888 489-ABUS (2287).

Activité de Noël

L'activité de Noël se tiendra le mercredi 14 décembre à 11h30 au restaurant l'Arrêt-Stop. Échange de cadeaux entre 84 et 10\$. ☺

Source : Denise Blais, vice-présidente  
Cercle de fermières de Saint-François

MARTIN SIMARD  
TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789  
Ligne directe: 1 800 463-8744



Patrick Lizotte  
Président

Visitez notre site internet  
[www.usinaction.ca](http://www.usinaction.ca)

337, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0

Tél.: 418-259-7337  
1 888 834-7337  
Télé.: 418-259-7044

[usinaction@globetrotter.net](mailto:usinaction@globetrotter.net)

# Les gagnants du concours d'embellissement

Le 2 octobre dernier, une soixantaine de personnes ont participé à la soirée annuelle de remise des prix du

concours municipal d'embellissement. La juge, Madame Marie-Hélène Hébert, a dévoilé le nom des gagnants :

**Prix Gagnants**  
**1<sup>er</sup>**  
**Marie-Claire Gendron**  
**2<sup>e</sup>**  
**Rolande Gamache**  
**3<sup>e</sup>**  
**Carmen Boulet**

Son coup de cœur est allé au jardin d'eau de Margot et Gustave Théberge. Elle particulièrement aimé le choix des plantes et leur agencement autour du bassin.

Diplômée en horticulture, Madame Hébert a fait quelques suggestions pour les aménagements paysagers municipaux et nous a entretenus sur la plantation des bulbes. Elle a insisté sur le fait que ceux d'automne peuvent être plantés tant que la terre n'est pas gelée.

Madame Hébert a par la suite commenté à partir d'un montage Power Point la qualité des 20 aménagements inscrits au concours. Elle a remis à chaque participant des photos de leur aménagement.

En fin de soirée, un ensemble d'outils de jardinage offert par la compagnie Garant, et deux montants de 50 \$ offerts par Produits métalliques Roy et Dr Simon Morin

ont été tirés parmi les personnes inscrites au concours. Ce sont Mesdames Pauline Théberge, Judith Brisson et

Rolande Gamache qui se sont respectivement mérités ces prix. De nombreux prix de présence ont été également tirés.

Le comité d'embellissement remercie ses généreux commanditaires:

Jacques Blais, Boucherie Richard Morin, Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-

sur-mer, Albiny Corriveau, Ferme horticole Lajoie, Garant, Dr Simon Morin, Pharmacie Vincent Lamonde-Boulet, Produits Métalliques Roy, Restaurant l'Arrêt-Stop, Société coopérative agricole de la Rivière du Sud, Weed Man et Casse-croûte chez Mike.

Les membres du comité félicitent chaleureusement les gagnants et remercient tous ceux et celles qui se sont inscrits au concours et qui ont participé à la soirée. Ils remercient également le conseil municipal et toute la population pour leur appui tout au long de l'année.

## Les membres du comité

Marie-Claude Breton, Susana Cantos, Hélène Garant, Jacinthe Landry, Daniel Morin et Stéphanie Ringuet. ☪



De gauche à droite : Marie-Hélène Hébert, Carmen Boulet, Rolande Gamache, Marie-Claire Gendron et Daniel Morin.



Jean Morin  
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

171, 4<sup>e</sup> rue  
Montmagny (Québec)  
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444  
Fax: (418) 248-0395

ms2controlemont@globetrotter.net

**SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS**



**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101  
Montmagny (Québec) G5V 2T3  
Tél.: 418 234-1893  
Sans frais: 1 866 774-1893  
Télé.: 418 234-1659  
nmorin@assnat.qc.ca

# Promouvoir les produits de la région lors des campagnes de financement des écoles

La TACA, en collaboration avec ses partenaires, travaille à mettre sur pied un projet pilote visant l'utilisation des produits locaux dans les campagnes de financement des diverses institutions scolaires de la région. Celles-ci sont invitées à suivre les orientations de la politique alimentaire du PAG (plan d'action gouvernemental en matière de santé et d'alimentation) lorsqu'elles choisissent les produits à vendre. L'objectif du projet est également d'encourager l'économie régionale et favoriser les saines habitudes de vie dans les diverses activités proposées aux écoles.

Un dépliant sera mis sur pied avec les différents produits utilisables et remis aux commissions scolaires dans les plus brefs délais. Il n'est pas encore trop tard, si vous souhaitez soumettre vos produits pour le répertoire, veuillez signifier votre intérêt en nous envoyant

## Formation en ligne en tourisme rural

Formation pratique destinée à des personnes qui font du tourisme rural (producteurs agricoles pour agrotourisme ou vente à la vente, artisans, petits transformateurs, traiteurs, gîtes, tables gourmandes, etc.) ou à des personnes qui ont un projet et désirent le réaliser. Elle convient au démarrage d'une nouvelle activité touristique en tourisme rural ou à l'amélioration de celle-ci.

Inscription: Cégep Beauce-Appalaches, 1 800 893-5111. La formation en ligne\* se déroulera les lundis de 19h à 22h du 7 novembre au 27 février 2012. \* Si vous n'avez pas accès à Internet haute vitesse, contactez votre répondant local en formation agricole. Casque d'écoute avec micro intégré et caméra Web obligatoires. ☎

votre liste de produits susceptibles d'être intégrés à l'offre régionale pour des campagnes de financement, le format, une photo en JPEG ainsi que les prix pour 100, 250, 500 et 1000 unités. Envoyez le tout à : info@taca.qc.ca ou par télécopieur au 418 837-1138 à l'attention de Pascale Beauregard. ☎

Source: Trans-faire, vol. 8, no 2, septembre 2011  
TACA

# Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE  
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700  
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



# ROY

## Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau  
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711  
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Guilde des représentants des ventes  
Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen  
5355, boul. Rive-Sud  
Lévis, QC G6V 4Z3  
418-833-2133  
418-833-6658  
jacquesvw@qc.aira.com

# Les Prix Desjardins Entrepreneurs 2011 honorent le Groupe Laprise

Le Mouvement des caisses Desjardins a dévoilé hier, les lauréats de l'édition 2011 des Prix Desjardins Entrepreneurs ([www.desjardins.com/prixentrepreneurs](http://www.desjardins.com/prixentrepreneurs)). Onze entreprises et deux personnalités du monde des affaires ont été honorées le 13 octobre dernier devant quelque 300 invités réunis lors d'un gala tenu dans la Capitale nationale.

Le Groupe Laprise de Montmagny a obtenu le prix dans la catégorie Innovation et productivité - moyenne entreprise pour sa réussite à concevoir, à fabriquer et à livrer en un temps record 250 abris par semaine destinés aux sinistrés du tremblement de terre d'Haïti en janvier 2010. Pour faire face à cette crise, l'entreprise a dû concevoir la machinerie nécessaire à la production, recruter et former la soixantaine d'employés dédiés au projet et mettre en place les processus et les systèmes informatiques afin de contrôler la production. Dans cette aventure, le Groupe Laprise a donné tout son sens au mot « innovation ».



**Le Groupe Laprise de Montmagny, lauréat du Prix Desjardins Entrepreneurs 2011 dans la catégorie Innovation et productivité - moyenne entreprise.**

**Dans l'ordre habituel, Jacques D'Amours et Sylvain Millaire, respectivement directeur principal et vice-président du Groupe Laprise, Monique F. Leroux, présidente et chef de la direction du Mouvement des Caisses Desjardins, Stéphane Lessard, directeur général du Groupe Laprise, ainsi que Stéphane Lavallée, vice-président des solutions d'affaires et éditeur du Groupe Les Affaires.**

C'est en présence de madame Monique F. Leroux, présidente et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins et de monsieur Stéphane Achard, premier vice-président et directeur général, Services aux entreprises, que ces prix prestigieux visant à souligner l'excellence entrepreneuriale et la contribution exceptionnelle d'individus au développement économique, ont été remis.

Madame Leroux a tenu à saluer le leadership et la créativité des gens d'affaires récompensés. « Desjardins s'enorgueillit de soutenir ces hommes et ces femmes, qui, au quotidien, insufflent dynamisme et vitalité à leur communauté. Ces récompenses nous permettent non seulement de leur rendre hommage, mais elles soulignent aussi la prépondérance de leur rôle dans le développement et l'avenir de notre économie. »

Desjardins a été consacré l'institution bancaire de l'année au Canada par la revue britannique *The Banker*. Pour en savoir plus, consultez le site [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com).

Source : Mouvement Desjardins

**Pour vos travaux de...**

- Construction • Démolition
- Rénovation • Nettoyage...

**LES CONCASSÉS DU CAP Inc.**

418 246-3255  
1 877 646-3255  
[www.concassesducap.com](http://www.concassesducap.com)

Plusieurs dimensions disponibles, selon vos besoins

**Éco-Centre du Golf**

Votre partenaire  
environnemental  
sur la Côte-du-Sud!

- Centre de tri
- Récupération et valorisation des matériaux, secs (bois, béton, métal, carton, meubles, matériaux de construction)

550, chemin du Golf Montmagny • 418 248-3323

**NAPA AUTOPRO COLLISION**

**GARANTIE NATIONALE**

Fernand Langlois  
Président

**GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS**

174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5  
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

**AFL**  
Groupe Financier  
UN CHOIX DE CONFIANCE

COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES  
DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

**Andrée-Anne Vézina**  
**Caroline Lévesque**  
**Pierre Paré**  
**Denise Prévost**  
SOUSCRIPTIONNE

**Bertrand Bélanger**  
**Réal Fontaine**  
**Frédéric Picard**

234, boulevard Taché Est  
Montmagny (Qc) G5V 1C2  
Tél.: **418-248-3358** • Sans frais: 1 800 607-7781  
Télé.: 418-248-4744



Campagne annuelle de membership

## Devenez membre de votre journal communautaire *L'Écho de St-François*

### Conditions pour devenir membre:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre  
membre individuel: 5\$    membre organisme: 25\$
- Carte de membre valide jusqu'au 30 novembre 2012  
Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marquerait votre soutien par une contribution symbolique;
- donnerait une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donnerait le pouls sur votre intérêt à recevoir *L'Écho de St-François*.

Veillez écrire en LETTRES MOULÉES

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

☎ 259-

Catégorie de membre:  Individuel: 5\$     Organisme: 25\$

Paiement inclus:  chèque     comptant

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

☎ 259-

Catégorie de membre:  Individuel: 5\$     Organisme: 25\$

Paiement inclus:  chèque     comptant

*Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de St-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au 534, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho à la (Maison de la Paroisse).*

Merci de votre appui!

**Louissette Pellerin, administratrice**



## Rencontre importante sur l'avenir et le développement de notre Municipalité

**C'est l'occasion de vous faire entendre et de partager VOS IDÉES!**

Le Conseil municipal est fier d'inviter, les citoyennes et citoyens de la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud à participer à une rencontre de consultation sur l'avenir et le développement de notre Municipalité.

Cette activité se tiendra :     **Au Centre des Loisirs, 567 Chemin St-François Ouest**  
  **Le samedi 19 novembre 2011**  
  **De 13h à 17h (Rencontre) et 17h à 19h (Un 5 à 7)**

Le but de cette rencontre est de faire le bilan de nos forces et de nos faiblesses. Ensuite, une proposition de plan d'action municipal vous sera présentée afin de discuter des actions prioritaires à mettre en œuvre :

- Pour répondre à vos besoins et vos attentes comme citoyens
- Et pour assurer le développement de l'avenir de notre Municipalité

La Municipalité a réalisé de nombreux projets au cours des dernières années et elle est chanceuse de pouvoir compter également sur l'implication bénévole de nombreux citoyens pour se développer. Par contre, il nous en reste beaucoup à faire pour assurer notre développement et son avenir.

Nous souhaitons donc connaître vos idées en tant que jeunes, parents, familles et aînés, organismes, bénévoles, commerçants, entrepreneurs, etc.

Votre opinion est importante puisque la Municipalité de St-François veut se développer et renforcer sa place comme leader dans son développement en misant sur ses forces et ainsi offrir les meilleurs services possibles à la population.

**C'est pourquoi, il est important que vous participiez tous à cette rencontre. C'est l'occasion de vous faire entendre et de partager vos idées!**

Afin de rendre l'activité plus conviviale, vous pourrez continuer d'échanger lors du **5 à 7 offert aux participants**, par la Municipalité. De plus, pour s'assurer une plus grande participation de toute la population ainsi que la présence de jeunes familles, **un service gratuit de garderie est prévu sur place.**

Pour planifier le tout, nous vous serions reconnaissants de nous **confirmer votre présence, d'ici le lundi 14 novembre prochain**, au bureau municipal par téléphone au **418 259-7228** ou par courriel : [munist-frs@globetrotter.net](mailto:munist-frs@globetrotter.net)

***«Participer à l'avenir de ma Municipalité, c'est aussi mon affaire»***  
***J'Y CROIS ET J'Y PARTICIPE!***

Yves Laflamme  
Maire de St-François-de-la-Rivière-du-Sud



# La conciliation études-travail

✍ par Patrick Bouffard et  
Nathalie Bourgault

La conciliation travail-études est une réalité quotidienne avec laquelle une majorité de jeunes doivent composer. En 1988, 34 % des jeunes occupaient un emploi pendant les études. En 2009, ce pourcentage a plus que doublé et, maintenant, c'est 72 % qui vivent avec cette réalité. Les jeunes consacrent en moyenne 17 heures par semaine au travail. Il semble toutefois y avoir un seuil autour de 20 heures/semaine pour ne pas nuire au rendement scolaire. Il faut savoir que chez près de la moitié des étudiants, les principales causes de décrochage scolaire sont les échecs, les difficultés et le manque d'intérêt ou de motivation. Le travail n'est pas la source d'abandon scolaire, mais peut engendrer des difficultés dans certains cas. Il faut s'assurer d'un juste équilibre pour réaliser une conciliation travail-études profitable et adéquate pour l'atteinte de ses objectifs.

Pourquoi les jeunes choisissent-ils de travailler pendant leur année scolaire? Certains vous répondront que c'est un moyen de se réaliser, d'autres diront que c'est une façon d'accroître leur autonomie financière

et l'autonomie face aux parents ou que c'est une façon d'acquérir une expérience de travail significative.

Devons-nous nous questionner sur ce phénomène de plus en plus présent dans notre société? Ce phénomène est préoccupant. Le travail semble apporter des bénéfices aux étudiants, mais il doit également demeurer au second plan. Lorsque l'étudiant travaille au-delà de 20 heures par semaine, il compromet sa réussite éducative. Quand est-il temps d'intervenir? Selon une étude de M. Renaud Thériault de l'Université du Québec à Chicoutimi, les étudiants en emploi courent un risque accru d'être en difficulté scolaire quand:

- \* Leur emploi les empêche de consacrer le temps nécessaire à leurs travaux scolaires;
- \* Ils s'absentent de leurs cours à cause de leur emploi;
- \* Ils perçoivent que leur travail nuit à leurs études;
- \* Ils n'ont pas l'énergie pour faire leurs travaux scolaires en rentrant de leur travail;
- \* Leurs notes sont faibles et ils manquent de motivation face à l'école;
- \* L'intensité du travail rémunéré augmente lorsqu'ils sont en période d'examen.

Comment peut-on contribuer à la réussite de cette conciliation? Tout d'abord, il est important de savoir que les jeunes considèrent, malgré tout, que le soutien familial est essentiel à leur réussite. Le parent doit prendre un rôle d'accompagnateur dans la logistique de gestion du temps et valoriser le projet d'études de leur enfant au-delà de l'appui financier. Les employeurs ont un rôle de partenaires de la réussite à jouer auprès de leurs étudiants-employés. Et pour conclure, il est essentiel que les jeunes perçoivent leur établissement scolaire comme un milieu de vie agréable permettant de développer des passions et intérêts. Le jeune doit apprendre à gérer ses priorités et son temps tout en se réalisant par une combinaison équilibrée visant sa persévérance scolaire et le développement de son autonomie. Par toutes ces actions, l'étudiant développera le sentiment d'être l'acteur principal de son projet de vie et prendra les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. ☉

Source: Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny



## Monyvill

enr.  
Yvon Montminy  
Propriétaire

R.B.Q. 8343-3219-14

Excavation & Terrassement  
Service de pelles  
Marteau hydraulique  
Installations septiques  
Séchoir à bois & Bois de rénovation

Téléphone 418-259-2635 Cellulaire 418-241-8488 Fax 418-259-3035  
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud, Québec G0R 3A0

## GARAGE SAMSON

873, Rang Nord  
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud  
G0R 4B0

TÉL.: 418-248-1422 FAX.: 418-248-7074  
@: ggbsamson@globetrotter.net  
Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM

SERVICE PROFESSIONNEL

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage

Argo



Auto PLACE

Germaine Gilbert  
Benoît  
Samson

Permis S.A.A.O.: 60666

Neufs et usagés  
USAGÉS à partir de



Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région



Les 2,2 milliards \$ provenant de l'harmonisation de la TVQ

## Investir en santé et en éducation: un choix nécessaire

La Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) exhorte le premier ministre Charest à investir en santé et en éducation les 2,2 milliards \$ que son gouvernement recevra du gouvernement fédéral pour l'harmonisation de la TVQ. Dans une lettre adressée à Jean Charest, la CTROC, qui représente près de 3000 organismes communautaires de toutes les régions du Québec, l'invite aussi à faire marche arrière sur la hausse des frais de scolarité, l'imposition de la « contribution santé » et l'augmentation des tarifs d'électricité imposées par le dernier budget Bachand.

«La compensation du fédéral compense largement les revenus tirés de ces politiques budgétaires dénoncées par une majorité de la population. Nous mettons au défi le premier ministre d'investir ces 2,2 milliards \$ en santé et en éducation, d'annuler la hausse des frais de scolarité, des tarifs d'électricité en 2014 ainsi que l'imposition de la « contribution santé » et de se présenter devant les citoyens lors de la prochaine élection avec ces mesures impopulaires dans sa plate-forme électorale. Nous verrons si les Québécoises et les Québécois l'appuient», déclare Pierre-Philippe Lefebvre, porte-parole de la CTROC.

La CTROC prévient le Premier ministre qu'il serait inacceptable que cette compensation financière serve encore une fois à diminuer les impôts des mieux nantis et des entreprises. «Dans un passé récent, le gouvernement libéral a utilisé des

fonds fédéraux pour diminuer les impôts des plus riches juste avant de déclencher des élections, pour ensuite adopter des politiques de tarification des services publics. Nous ne sommes pas dupes et refusons de se faire faire le coup une deuxième fois», continue Pierre-Philippe Lefebvre.

Pour le porte-parole de la CTROC, une partie de ces fonds devrait être consacrée à rehausser le financement à la mission des organismes communautaires qui répondent aux besoins de plus de 2 millions de Québécoises et de Québécois chaque année. «Les organismes communautaires forment un incroyable réseau de solidarité qui contribue à faire du Québec une société plus juste et équitable. Ces organismes se caractérisent par leur vision globale de la santé et du bien-être des personnes ainsi que de la société, par une approche globale et une action basées sur l'autonomie des groupes et des individus tout comme par une capacité d'innover et un enracinement dans la communauté», conclut-il.

Le sous-financement des organismes communautaires en santé et services sociaux seulement était évalué à près de 200 millions \$ en 2010-2011. ☉

Source: Gabrielle Pelletier, responsable aux communications  
CTROC

**UN JOURNAL COMMUNAUTAIRE  
CHEZ VOUS, C'EST BIEN!  
DES PERSONNES QUI S'IMPLIQUENT  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION,  
C'EST MEUX!**

Impliquez vous en participant à l'**A**ssemblée **G**énérale **A**nnuelle

Pour pouvoir prendre part aux décisions du journal, il vous suffit d'être membre.

Membre individuel: 5\$/an  
Membre organisme: 25\$/an

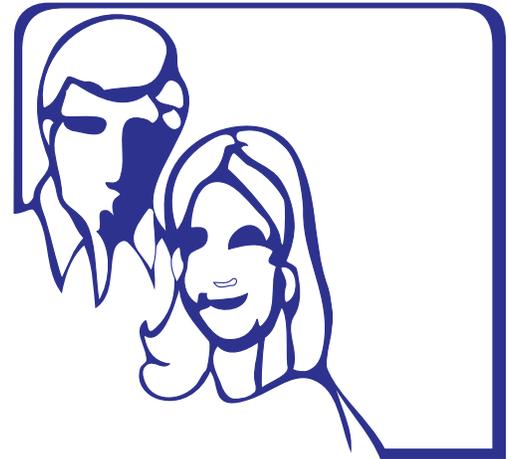
### Assemblée générale annuelle

Mardi 22 novembre 2011

19 h 30

Salle du conseil, rez-de-chaussée

Maison de la paroisse



**MERCI** à tous ceux et celles qui acheminent des nouvelles au journal et à ceux et celles qui nous appuient par l'achat d'espaces publicitaires.

**MERCI** à vous qui avez posé un geste de soutien en vous procurant une carte de membre pour l'année 2010-2011.

Une autre manière de prouver votre intérêt à *L'Écho de St-François* est d'assister à l'assemblée générale annuelle. L'invitation vous est lancée. À vous d'y répondre. Vous êtes tous et toutes les bienvenus.

**Le conseil d'administration**

## Vers la connaissance et la mise en valeur des paysages

Le projet «Les paysages de la Chaudière-Appalaches: Vers la connaissance et la mise en valeur», est une démarche d'acquisition de connaissances vers la mise en valeur et la préservation des paysages dans la région de la Chaudière-Appalaches. Elle est la cinquième à être démarrée au Québec.

Initié par Ruralys, ce projet vise à réaliser une première étude sur les paysages à l'échelle régionale, soit une caractérisation des paysages de la Chaudière-Appalaches et une évaluation de leur qualité le long de routes sélectionnées. Il couvrira les neuf MRC et le territoire de la Ville de Lévis, en plus de répondre aux quatre objectifs suivants:

1. Développer l'intérêt du milieu envers la connaissance des paysages à l'échelle des MRC en réalisant un portrait des grands ensembles paysagers de la région.
2. Caractériser les paysages des neuf MRC et de la Ville de Lévis grâce à une évaluation de la qualité des paysages sur des échantillons de territoire et en évaluer le potentiel de mise en valeur et de préservation.
3. Approfondir les connaissances de certaines portions de territoire par les travaux de recherche d'étudiants en géographie de l'Université Laval, soit produire un document de référence et de gestion permettant la préservation et la mise en valeur des paysages de la Chaudière-Appalaches.
4. Donner l'opportunité au milieu de développer des produits dérivés pour bonifier l'offre touristique

À l'instar de la CRÉ, des MRC et de la ville de Lévis, de nombreux partenaires contribuent à ce projet évalué à un montant de 239 271\$, dont Tourisme Chaudière-Appalaches, le ministère des Transports du Québec, le ministère de l'Agriculture et des Pêcheries et de l'Alimentation

du Québec. Enfin, soulignons également la participation du département de géographie de l'Université Laval dans le cadre de ce projet. La démarche se déroulera en deux phases et sollicitera ultérieurement la contribution du public à l'occasion d'un concours de photographies sur les paysages de la région.

Source : Sylvie Fortin, Conseillère en communication  
CRÉ Chaudière-Appalaches



**EMBALLAGES LM**  
Des idées plein la boîte | The box full of ideas

Produits de carton ondulé  
Emballages de protection spécialisés  
Petites et grandes quantités

203, chemin Morigeau  
Saint-François de Montmagny

➤ [www.emballageslm.com](http://www.emballageslm.com) ◀

Tél. : 418-259-7710 | Fax : 418-259-7013  
Tél. : 1-866-259-7710 | Fax : 1-866-259-0909

**PHILIAS  
BLAIS & FILS  
INC.**  
www.philiasblais.com  
R.B.Q.: 8264-0913-12

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- TRANSPORT
- ÉPANDAGE

Installation septique

Tél.: 418-259-7841  
Prop.: Jacques Blais

218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0

Récupération

**JB**

218, Rivière-du-Sud,  
Saint-François de la Rivière-du-Sud (Québec)  
G0R 3A0  
Jacques Blais, Propriétaire

Tél.: 418-259-7841

Location de mini-conteneurs  
10, 15 et 20 verges



## Une première nord-américaine dans notre région



Le Centre de formation agricole de Saint-Anselme (CFA) et la Ferme Appalaches sont les tout premiers en Amérique du Nord à faire l'acquisition d'une presse-emballeuse de maïs, une machine des plus performantes et une alternative intelligente à l'entreposage.

«Cet équipement révolutionne nos façons de récolter, d'alimenter et de commercialiser nos ensilages. Jusqu'à tout récemment, il était impensable de faire autrement qu'entreposer dans des silos» soutient Monsieur Nicolas Laliberté, propriétaire de la Ferme Appalaches de Saint-Anselme avec sa femme, Madame Nathalie Gagné. Fabriquée pour répondre au besoin des fermes laitières de petite et moyenne tailles, la presse-emballeuse de maïs, développée par Göweil, permet de produire des balles rondes d'ensilage de maïs de 1000 kg. La densité très élevée des balles produites permet de réduire le pourcentage de perte au minimum et assure un maximum de qualité lors de la reprise, même pour les petits troupeaux. La durée de stockage est d'au moins deux ans.

D'un point de vue économique, Monsieur Laliberté rappelle que les silos ont une valeur résiduelle négligeable, contrairement à la machinerie. De ce fait, la valeur de cet équipement, combinée à une réduction des pertes, à l'efficacité des chantiers de récolte et à la facilité de reprise en font un investissement intéressant.

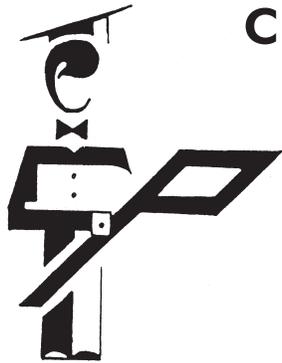
Le partenariat public/privé entre le CFA et la Ferme Appalaches est une première pour les deux parties. Monsieur Yoland Audet, directeur du CFA, voit cette acquisition comme un modèle d'af-

Sur la photo, dans l'ordre habituel, Madame Nathalie Gagné, Messieurs Nicolas Laliberté et Yoland Audet

fares intéressant pour les producteurs agricoles québécois et, en particulier, pour les plus petites entreprises: «Nous nous sommes donné l'accès à une technologie de pointe parce que nous avons su collaborer et mettre en commun nos besoins» précise-t-il.

Le CFA et la Ferme Appalaches offrent la chance aux producteurs de la région de tester l'efficacité et la rentabilité de la presse-emballeuse en dispensant le service à forfait. Ainsi, cette acquisition pour la région ajoute à la diversité des options offertes actuellement sur le marché et permet maintenant à de petits troupeaux d'avoir eux aussi accès à de l'ensilage de maïs sans investissements majeurs en utilisant le travail à forfait ou, éventuellement, avec l'achat de groupe. ☉

Source: Caroline Marchand, agente de développement  
Centre de formation agricole de Saint-Anselme



## Cueillette de bouteilles le samedi 14 janvier

Nous sommes les élèves de 5e et 6e année de l'école La Francolière. Nous ferons cette année un voyage à Montréal de deux jours les 14 et 15 juin 2012. Nous voulons vous informer que nous ferons une première cueillette de bouteilles vides le samedi 14 janvier de 9 h à 14 h. Il s'agit d'une activité de financement. Nous désirons qu'elle soit un succès. Le responsable du dépanneur L'Arrêt Stop a accepté de prendre notre récolte.

Nous allons travailler très fort toute l'année pour atteindre notre objectif. D'ici le 14 janvier, vous pourriez accumuler vos bouteilles. Vous pourrez venir les porter directement à l'école, mais des responsables feront également la tournée de toutes les maisons de la municipalité pour ramasser vos bouteilles. Nous serions reconnaissants que vous les laissiez sur votre galerie le matin du 14 janvier, nous irons les chercher. Merci encore une fois de nous encourager. Nous apprécions grandement votre soutien. ☺

Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année et leurs enseignantes Maggi Simard et Valérie Savoie



## Entrevue avec madame Valérie Thibault

✍ par Ellie Campagna et Émile Boulet

Nous avons rencontré la nouvelle professeure de première année qui a repris la classe de madame Ginette. Elle est très grande et elle a de longs cheveux roux. Elle enseigne depuis 1995. Elle a enseigné dans cinq écoles différentes: La Durantaye, Saint-Vallier, Saint-Michel, Saint-Pierre et Saint-Raphaël. Dans ces écoles, elle a le plus souvent enseigné au premier cycle, mais également en maternelle et en troisième année. Elle enseigne parce qu'elle aime les enfants et elle adore travailler avec eux, les écouter, les aider et leur apprendre à lire et à écrire. Ce qu'elle aime par-dessus tout, c'est le contact avec les enfants, voir leurs yeux brillants et leur sourire éclatant quand ils apprennent à lire. Elle apprécie collaborer avec ses collègues et elle aime son métier parce que chaque jour est différent.

Elle s'intéresse au bricolage, à la peinture et même à la rénovation. Elle aime aussi voyager et cuisiner. Elle n'a pas d'enfant, mais elle est marraine de Noémie, 12 ans et Étienne, 3 ans.

Nous lui souhaitons la bienvenue à La Francolière. ☺

**Autobus L.S.B.C. inc.**

ÉCOLIERS

10, chemin des Prairies Est  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
Tél. et fax: 418 259-7140  
autobuslsbc@videotron.ca



**Boulet**  
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet  
564, chemin Rivière-Sud  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7086  
Fax: (418) 259-2610  
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



## Élections à la FrancoLièrre

# Gabrielle Bonneau est élue présidente d'école

par Camille Dumas

Le 30 septembre dernier se sont déroulées les élections à l'école La FrancoLièrre pour déterminer qui allait être notre présidente ou président.

Pour se présenter, il fallait avoir un comportement exemplaire, avoir de bonnes idées et du leadership. Gabrielle Bonneau et Dérek Sanschagrïn, voilà les personnes qui voulaient tous les deux nous représenter. Avant que tous les élèves votent, la classe de 6e devait élire les personnes qui feraient un bon président ou une bonne présidente. C'est à ce moment que Gabrielle et Dérek ont pu se présenter à l'élection de toute l'école.

Pour que les gens les connaissent mieux, ils ont fait une campagne électorale en passant dans chacune des classes et ils ont lu un discours qu'ils ont fait eux-mêmes avec l'aide de quelques élèves. Par peu de votes de différence, Gabrielle est devenue officiellement notre présidente d'école. Il y a toute une équipe pour l'appuyer dans le conseil de vie des élèves. Ce sont Mathilde Guillemette et Antony Caron en 4e année, Ève-Marie Desrochers et Antony Lausier en 5e et Dérek Sanschagrïn, en 6e année, qui devient le vice-président. Il ne faut surtout pas oublier madame Maggie qui dirige tout ça. De l'avis des élèves, il est certain que Gabrielle Bonneau fera une très bonne présidente tout au cours de l'année scolaire.

Jean Normand Vice-président T.D.L.		Pierre Normand Président T.D.L.
<b>La Maison Funéraire</b>		
<i>Laurent Normand</i>		
<i>En toute confiance</i>		
Salon funéraire: 1, 1 <sup>re</sup> rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud		
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny		
Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net		

	
	<b>Alain Laliberté</b> Tél. : 418 <b>884-3407</b> Télé. : 418 884-2404 lalimec.inc@videotron.ca
358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0	

La communauté paroissiale vous informe...

## Célébration à la mémoire de nos défunts

Le dimanche 6 novembre à la messe de 10 h 30, nous rappellerons à votre souvenir :

**Dame Rachel Simard**, épouse de M. René Guimont, décédée le 14 octobre 2010

**M. Marcel Picard** décédé le 7 novembre 2010

**M. Luc Garant**, époux de dame Murielle Racine, décédé le 11 novembre 2010

**Dame Édith Paré** décédée le 5 février 2011

**M. Charles Guimont** décédé le 18 février 2011

**M. Louis-René Morin**, époux de dame Gilberte Crevier, décédé le 25 février 2011

**Dame Jacqueline Morin**, épouse de M. Omer Simard, décédée le 4 avril 2011

**Dame Ida Biaï**s, épouse de M. Maurice Garant, décédée le 27 avril 2011

**M. Roch Roy**, époux de dame Pierrette Proulx, décédé le 29 juin 2011

**M. Lucien Morin** décédé le 2 août 2011

**M. Clément Prévost**, époux de dame Édith Bouffard, décédé le 20 août 2011



### Est retourné vers le Père

**Victor Morin**, époux de dame Thérèse Tanguay, décédé le 13 octobre à l'âge de 81 ans et 5mois.

### Célébration de l'Action de Grâces

Remerciements sincères aux Fermières pour le visuel: montage, réalisations artistiques, travaux exposés, produits du jardin... Merci également à Viviane Auclair qui a présenté à la communauté un aperçu de la formation offerte aux jeunes inscrits en formation chrétienne de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années en octobre. ☪

Source: Denise Lamontagne Responsable Fraternité et Engagement

## Gagnants de la Loto-Fondation

La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny a procédé au tirage des gagnants des prix de la Loto-Fondation le jeudi 13 octobre dernier. La campagne a connu un très bon succès puisque les 8000 billets ont été vendus. Les profits de cette activité, soit 30,000 \$, permettront de défrayer une partie d'un appareil d'anesthésie pour le Bloc opératoire.

Félicitations aux 14 gagnants: **André Gauthier** de Québec (1500\$), **Danielle Leblanc** de Montmagny (1000\$), **Jeanne-Mance Lizotte** de Saint-Pamphile (500\$), **Patricia Lachance** de Montmagny (500\$), **Denis Poirier** de Montmagny (100\$), **Denis Mercier** de Saint-Marcel (100\$), **Laurette Tardif** de Saint-Marcel (100\$), **Sylvain Garant** de Montmagny (100\$), **Denys Falardeau** de Québec (100\$), **Marguerite Côté** de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (100\$), **Suzanne Labonté** de Montmagny (100\$), **Simone Bourgault** de Saint-Pamphile (100\$), **Solange Thériault** de Cap-St-Ignace (100\$), **France Couette** de Sainte-Lucie (100\$).

Sincères remerciements aux vendeurs qui ont fait un travail exemplaire et qui ont permis cette réussite. Ce sont plus de 125 personnes qui se sont impliquées dans ce financement populaire.

Source: Nicole Jean, directrice, Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny

### Recette des Fermières

## Potage de carottes et de panais

1/4 tasse	huile d'olive
1	oignon
1	gousse d'ail
1 1/2	carottes, coupées en cubes
1 tasse	panais, coupés en cubes
1/4 tasse	riz à grains longs
1 tasse	bouillon de volaille
4 tasses	eau
	sel et poivre
	2 c. à soupe persil haché finement

Dans une casserole, faire chauffer l'huile d'olive.

Ajouter l'oignon et l'ail et faire revenir 2 min.

Ajouter les carottes, les panais, le riz, le bouillon de volaille et l'eau.

Cuire 20 min. Ajouter le sel et le poivre.

Passer au mélangeur pour obtenir une consistance onctueuse.

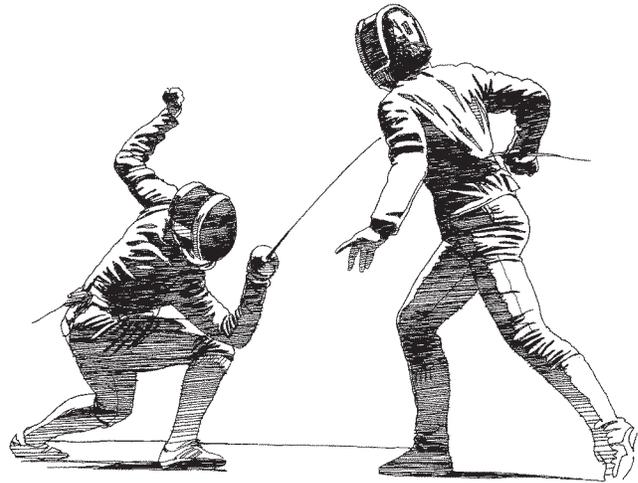
Au service, parsemer le potage de persil. ☪

Source : Denise Blais, vice-présidente

# Initiation à l'escrime

Un spécialiste dans le domaine de l'escrime vient à Saint-François pour donner un atelier d'initiation aux adolescents de 8 à 15 ans. Aucune connaissance technique n'est requise et l'activité est très sécuritaire. Ce cours coûte 10\$ par personne et aura lieu le 26 novembre de 13h à 15h au Centre des Loisirs.

L'inscription est obligatoire et se fait auprès de Émilie Lacasse avant le vendredi 18 novembre, par téléphone au 418 259-7228. ☎



## Concours de dessin

### Courrez la chance de remporter une inscription gratuite à une activité de votre choix



Le prochain Franco-Loisirs sortira au début du mois de janvier 2012. C'est pourquoi, j'invite tous les enfants et adolescents de 7 ans et moins à participer au concours. L'objectif est de réaliser un dessin représentant la saison de l'hiver et du printemps. La personne gagnante aura la chance de voir son dessin

en page couverture de la prochaine programmation du « Franco-Loisirs » et une inscription gratuite à l'activité de son choix dans la programmation hiver et printemps 2012.

#### Règlements du concours

- \* Le dessin doit être réalisé sur une feuille blanche de 8 po. 1/2 x 11 po.
- \* Nous devons y retrouver ces mots : «Le Franco-Loisirs 2012».
- \* Le nom de l'artiste et son numéro de téléphone doivent être indiqués derrière le dessin.
- \* La remise du dessin se fait par la poste au : 534, chemin St-François Ouest ou directement au bureau municipal avant le lundi 21 novembre 2011. ☎



## Accords mets et vins

Pour en connaître davantage sur les accords mets et vins et faire des dégustations, cette soirée est pour vous!

L'activité se déroule le vendredi 11 novembre de 19h à 22h au Centre des Loisirs. Le coût est de 40\$ par personne et tout est inclus sur place.

Vous devez vous inscrire auprès de Émilie Lacasse avant le lundi 7 novembre, par téléphone au 418 259-7228. ☎

# LES DÉBROUILLARDS

La chronique  
drôlement scientifique  
des 9 à 14 ans

lesdebrouillards.com

## Bulles, mousse et tire

Découvre le secret de la confection de la tire-éponge.



**1** Verse le sucre et le sirop de maïs dans une casserole. Chauffe le mélange à feu moyen sur la cuisinière, en brassant avec la cuillère de bois jusqu'à ébullition.

Continue la cuisson jusqu'à 150 °C (300 °F). Vérifie la température en te servant du thermomètre à bonbons.

**Attention:** il ne faut pas dépasser cette température.

**Attention:** Le mélange devient très chaud. Soit prudent!

Dépose une feuille de papier parchemin dans le fond du plat en pyrex. Retire la casserole du feu et verse le liquide dans le plat.



### Il te faut:

- Casserole
- 250 ml (1 tasse) de sucre
- 250 ml (1 tasse) de sirop de maïs
- Cuillère de bois
- Thermomètre à bonbons
- Papier parchemin
- Un plat carré en pyrex
- Cuillère
- 2 c. à soupe de bicarbonate de soude
- Fouet métallique

**3** Ajoute 2 cuillerées à soupe de bicarbonate de soude au mélange et brasse rapidement à l'aide du fouet métallique. Le mélange devrait gonfler et devenir spongieux.



**4** Laisse refroidir complètement (environ 30 minutes) et brise en morceaux. Bon appétit !



### Que se passe-t-il ?

La tire-éponge est faite d'un mélange de sucre et de sirop de maïs cuit jusqu'à 150 °C (300 °F). On ajoute alors du bicarbonate de soude. Le sirop se met immédiatement à caraméliser et à mousser abondamment. Pourquoi ?

Le bicarbonate de soude favorise les réactions de caramélisation. En caramélisant, une partie des molécules de sucre est changée en composés acides. Le bicarbonate réagit avec ces acides, ce qui produit du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Ce gaz fait mousser le sirop.

Les bulles de CO<sub>2</sub> restent emprisonnées dans le sirop. Elles forment des trous dans la tire-éponge en refroidissant.



Pour en savoir plus sur les magazines *Les Débrouillards* et *Les Explorateurs*, consulte nos sites : [lesdebrouillards.com](http://lesdebrouillards.com) & [lesexplors.com](http://lesexplors.com)

**Débrouillards soyez prudents en cuisinant !**

## Tel-Écoute du littoral

LIGNE D'ÉCOUTE SANS FRAIS :

*Vous écouter... c'est notre mission!*

Montmagny: 418-248-4445

## Un premier déjeuner bénéfique pour la Fondation Hélène-Caron

C'est avec plaisir que la Fondation Hélène-Caron invite toute la population à son 1er déjeuner-bénéfice au Restaurant À la Rive de Montmagny le 6 novembre 2011 entre 7h30 à 11h.

Grâce à la générosité de M. Michel Lachasseur propriétaire de l'établissement, cent pour cent des profits du déjeuner seront entièrement versés à la Fondation Hélène-Caron pour la réalisation d'une maison en soins palliatifs à Montmagny pour les gens atteints de cancer.

« Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir! »

Source: Hélène Caron, présidente  
Fondation Hélène-Caron

## Sudoku

5					6	8		
4	9		1				3	
	3						9	
				5	3			1
	6						5	
2			4	8				
	7						4	
	1				7		2	6
		2	9					3

Difficile

Sudoku

9	1	7	3	6	4	2	5	8
8	2	3	5	1	7	9	4	6
6	4	5	8	2	9	7	3	1
7	6	4	2	9	1	5	8	3
5	9	2	6	3	8	4	1	7
3	8	1	4	7	5	6	9	2
4	7	8	1	5	6	3	2	9
1	3	6	9	4	2	8	7	5
2	5	9	7	8	3	1	6	4

Solution\_oct 11



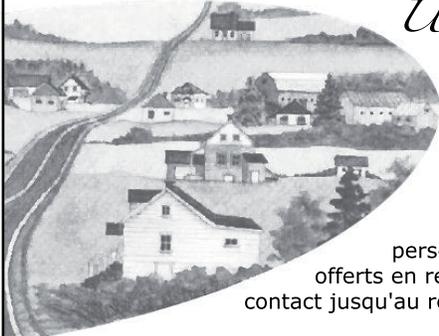
**PARC**  
*fluvial*  
**BERTHIER-  
SUR-MER**

*Nous sommes fermés  
pour la saison hivernale*

**Merci de votre appui  
et  
on se revoit l'an prochain**

*Une invitation du  
Havre de Berthier-sur-mer Inc.  
www.marinaberthiersurmer.com  
Havre: 259-2953 (8h30 - 16h30)  
ou Café: 259-2364  
120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer*

**Promutuel Montmagny-L'Islet,  
un assureur  
au service des gens d'ici**



*Une équipe dynamique  
et professionnelle  
à l'image et à l'écoute  
des gens d'ici.*

*Des services  
personnalisés entièrement  
offerts en région, de tout premier  
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*

*Tout commence par la confiance*

**Richard Galibois, agent  
259-7405**

**PROMUTUEL**  
MONTMAGNY-L'ISLET

**Assurance**  
habitation • automobile • commercial • agricole • vie

2011 novembre

# Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		1	2	3	4 Bac bleu 	5 FERMETURE DU LIEU DE DÉPÔT DU GARAGE MUNICIPAL DBL Ball Centre des loisirs
6	7 Réunion du conseil	8  Comité d'embellissement 19h30	9 Réunion des Fermières 19h30	10	11 Jour du Souvenir Initiation au monde des vins Centre des loisirs 19h00 Inscription requise 	12
13  Tombée du journal	14	15	16	17	18 Bac bleu 	19
20	21	22 Assemblée générale L'Écho 19h30 salle du Conseil	23	24	25 SAINTE- CATHERINE Dernier vendredi du mois collecte des monstres 	26
27	28	29	30			
		 Sécurité routière	<b>Soyez prudents!</b>			

**RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**  
**COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 3 octobre 2011, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénald Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean  
 APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger  
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ASSERMENTATION DU NOUVEL ÉLU AU SIÈGE N° 2**

Dimanche le 25 septembre 2011 s'est tenu un scrutin pour combler un poste vacant au siège numéro 2 du Conseil de la Municipalité. Le résultat a été le suivant:

Monsieur Jonathan Gendron ..... 248 voix  
 Monsieur Daniel Simard ..... 147 voix

La Loi sur les Élections et les Référendums dit que le président d'élection doit assermenter le nouvel élu dans les 30 jours qui suivent l'élection. Donc, c'est aujourd'hui lundi le 3 octobre 2011 que monsieur Jonathan Gendron déclare sous serment qu'il va exercer ses fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la Loi. Monsieur Gendron signe le document d'assermentation ainsi que le président d'élection. Des félicitations sont présentées et la séance régulière peut se poursuivre.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 6 SEPTEMBRE 2011**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du mardi 6 septembre 2011 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet  
 APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
 ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du mardi 6 septembre 2011 soit accepté tel que déposé.

**LISTE DES REVENUS DE SEPTEMBRE 2011**

1 bac vert & 1 bac bleu .....	190,00
Club Pétanque .....	100,00
Cotisation CCQ remboursement.....	225,75
Électricité club de fer.....	200,00
Fax.....	7,00
Journal l'Écho, frais de poste.....	151,69
Location de salle .....	275,00
Location de la piscine .....	152,25
Loyer .....	1 670,00
Municipalité Berthier-sur-Mer, capital et intérêts recherche eau potable.....	5 417,63
Municipalité St-Pierre, capital et intérêts recherche eau potable.....	5 877,48
Permis .....	120,00
Programmation Loisirs.....	803,26
Sac écolo .....	6,50

Subvention aire de jeux Parc Olivier Tremblay .....	1 000,00
Subvention terrain de jeux .....	255,00
Vente de matériel.....	523,22
<b>TOTAL:.....</b>	<b>16 974,78\$</b>

**PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2011**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Personnel électoral, rémunération.....	3 338,61
Émilie Lacasse:	
Remb. facture Loisirs .....	210,35
Frais de déplacement 41 km .....	17,63
.....	227,98
Fondation Cégep La Pocatière, bourses d'études .....	250,00
Gabriel Reboul, remb. facture:	
Usine eau potable .....	25,01
Routeur (Usine eau potable).....	68,34
.....	93,35
Hydro-Québec, électricité:	
Clignotants école.....	35,90
Usine d'eau potable.....	3 115,01
.....	3 150,91
Mélanie Gendron, remb. atelier gigote annulé.....	15,00
Postes Canada, envoi recommandé.....	9,90
Telus Mobilité, cellulaires garage .....	67,39
Telus, service & interurbains:	
Bureau .....	426,34
Garage, service incendie .....	182,50
Usine d'eau potable.....	351,23
Entretien appareil meridian .....	3,54
Surpresseur St-Pierre.....	57,25
.....	1 020,86
Transport Adapté Vieux Quai, transport août 2011 .....	210,15
Vidéotron, câble Loisirs .....	50,58
Ministre Revenu Québec, remise de septembre 2011 .....	6 502,47
Revenu Canada, remise de septembre 2011 .....	2 770,09
CARRA, remise de septembre 2011 .....	183,02
Fabrique St-François, loyer octobre Bibliothèque Rocher .....	350,00
ADMQ, formation code d'éthique directeur général .....	148,10
Aréo-Feu, réparation matériel incendie .....	353,17
Breton Métal Itée, fer pour boîte à sel.....	72,56
Bureautique Côte-Sud, cartouche d'encre, caisse de papier, papeterie, contrat photocopieur.....	949,41
Carmen Boulet, 3e prix concours embellissement 2011 .....	75,00
Construction B.M.L.:	
5,03 t.m. asphalte à 68,80\$.....	394,25
24.32 t.m. asphalte à 67,70\$.....	1 875,74
.....	2 269,99
Distribution Raymonde Fournier, fournitures de sécurité (garage) .....	198,33
Distribution Steeve Blais, produits sanitaires (Loisirs) .....	92,30
Dura-Lignes inc., lignage chemins municipaux + lignes d'arrêt.....	7 982,67
Emco, réparation borne-fontaine .....	1 925,02
Ferme Monywill enr., travaux avec pelle pour drains nouveau développement 17½ hrs à 75\$ + creusage fossé Morigeau 2 hrs à 75\$ .....	1 676,41
Fortin Sécurité Médic, matériel sécurité (Garage).....	42,02
FQM, envoi Dicom .....	145,29
Groupe CCL, impression bulletins de vote + matériel élection.....	1 087,49
Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse.....	344,23
Inter Sport, haltères (Loisirs) cours de mise en forme.....	250,23
J. Gamache, nettoyage puisard (Maison Paroisse).....	353,16

Jacques & Raynald Morin, préparation et asphaltage 4e rue Est.....	14 339,93
Jocelyne Noël, entretien bureau septembre .....	90,00
Journal l'Oie Blanche, offre d'emploi .....	139,22
Kemira, 14870 kg à 0.376\$ Pass (Usine eau potable) .....	6 369,69
L. P. Tanguay, 3 670 litres de chlore à .47\$ (usine d'eau potable).....	1 976,49
La Coop Rivière-du-Sud, matériel divers:	
Maison de la Paroisse.....	95,62
Loisirs.....	125,83
Borne-fontaine.....	32,92
Nouveau développement (drains) .....	272,38
Usine d'eau potable.....	77,32
Voirie (garage).....	328,38
Service incendie .....	60,73
L'Écho St-François, publicité septembre 2011 .....	993,18
L'Écho St-François, publicité septembre 2011 .....	1 210,00
Les Concassés du Cap:	
Collecte en septembre .....	5 020,36
Transport conteneur pelouse (garage).....	227,85
Transport conteneurs Garage .....	1 631,76
Les Éditions Juridiques, mise à jour Code civil.....	6 879,97
Les Entreprises G.J.M. Coulombe, construction aire de jeux au Parc	
Olivier Tremblay .....	147,00
Olivier Tremblay .....	10 235,25
Les Nouveautés de l'Est, batterie portable .....	79,69
Macpek, pièce camion Ford.....	136,48
Marie-Claire Gendron, 1er prix concours embellissement 2011 .....	200,00
Marie-Hélène Hébert, jugement concours embellissement 2011 .....	200,00
Maxxam, analyses eau potable et eaux usées .....	553,68
Ministre des Finances, 2e versement Sûreté du Québec.....	66 057,00
MRC de Montmagny:	
3 <sup>e</sup> versement quote-part.....	43 803,33
Collecte tonnage juillet et août 2011 .....	1 669,09
MS <sup>2</sup> Contrôle:	
½ kit pompe + appel de service (ass. eaux).....	45 472,42
Réparation pompe ass. eaux .....	367,84
Réparation équipement (Usine eau potable) .....	287,09
Municipalité Berthier-sur-Mer, entraide incendie.....	519,59
Municipalité Cap-Saint-Ignace, remb. coût d'hébergement colloque .....	1 174,52
Pharmacie Vincent Lamonde Boulet, 8 épipens premiers répondants.....	3 427,50
Pièces d'Autos GGM, pièces équipement .....	85,01
Praxair, 1042 m <sup>3</sup> à 0,35\$ oxygène + location réservoir .....	800,00
Pyro Sécur, recharger cylindre, (service incendie) .....	26,37
Québec Linge, location nettoyage salopette .....	1 220,60
Régie gestion Matières résiduelles Mauricie, enfouissement août 2011 .....	200,00
REM, pièce équipement.....	130,18
Rolande Gamache, 2e prix concours embellissement 2011 .....	5 473,81
Sablage Mobile, sabler camion Mack + benne à sel.....	42,87
Signo Tech, panneaux de signalisation .....	125,00
Supérieur Propane, location cylindre.....	1 537,98
Weed Man, engrais granulaire .....	468,82
Yves Laflamme, remb. frais déplacement colloque, etc. (233 km).....	2,28
Yvon Thibault enr., travaux mécanique base-ball (Loisirs) .....	62,50
<b>TOTAL:.....</b>	<b>206 628,13</b>

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 226-2011 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

À la séance régulière du mardi 6 septembre 2011, il a été donné un avis de motion (résolution N° 177-2011) et un projet de règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux a été présenté. Cette procédure est obligatoire. Maintenant qu'elle a été respectée, on est rendu à l'étape de l'adoption du règlement.

**RÈGLEMENT NO 226-2011**

**Règlement concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté à la séance régulière du mardi 6 septembre 2011 à l'effet qu'un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera adopté par voie de règlement;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux a été présenté à la séance régulière du mardi 6 septembre 2011;

CONSIDÉRANT QU'un avis public contenant un résumé du projet de règlement, la date, l'heure et le lieu de la séance où est prévue l'adoption du règlement a été affiché au plus tard le septième jour qui précède celui de la tenue de cette séance;

CONSIDÉRANT QUE toutes les formalités prévues aux articles 8 à 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'adopter le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Étant donné que ce règlement est très long, nous ne le reproduisons pas dans le journal. Par contre, ceux qui sont intéressés à en avoir une copie n'ont qu'à se présenter au bureau municipal aux heures régulières.

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES ET NON RECYCLABLES (À TITRE INFORMATIF)**

Le contrat de collecte et transport des matières recyclables et non recyclables se termine le 31 décembre 2011.

À la réunion du 6 septembre 2011, le Conseil a autorisé le directeur général à aller en soumissions publiques pour le renouvellement du contrat. Ce renouvellement de contrat va se faire conjointement avec les municipalités de Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace et St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

À titre informatif, le directeur avise qu'un appel d'offres public a été envoyé chez SEAO (système électronique d'appel d'offres) à la grandeur du Québec tel que l'exige la Loi. De plus, un avis public a paru dans le journal *l'Oie Blanche*.

Les documents de soumission sont disponibles depuis le 19 septembre 2011. Les intéressés ont jusqu'au lundi 17 octobre 2011 à 14 heures pour faire parvenir leur soumission. Elles seront ouvertes publiquement le même jour à 14 h 05 au bureau municipal de Berthier-sur-Mer.

**CONSTRUCTION BML – DIVISION DE SINTRA INC.**

Construction BML, division de Sintra inc. a réalisé des travaux d'asphaltage sur le chemin St-François Ouest et sur le chemin de la Rivière du Sud. Maintenant, ils présentent leur facture qui s'élève à un montant de 269 978,08\$ avant taxes. Donc, si on additionne les taxes, le montant à payer est de:

	269 978,08
TPS 5%	13 498,90
TVQ 8,5%	24 095,54
TOTAL:	307 572,52\$

Sur ce montant la Municipalité récupère la TPS, donc le coût net de ces travaux s'élève à:

294 073,62\$

Le directeur remet à chacun des élus un tableau où on peut voir le tonnage d'asphalte posée sur le chemin St-François Ouest et sur le chemin de la Rivière du Sud. Il y a eu aussi quelques extras comme des rehaussements de grilles. Bref, c'est très complet.

Le directeur rappelle que ces travaux d'asphaltage vont être payés par la taxe d'accise sur l'essence.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer la somme de trois cent sept mille cinq cent soixante-douze dollars et cinquante-deux sous (307 572,52\$) taxes incluses à «Construction BML – Division de Sintra inc.» pour les travaux d'asphaltage réalisés sur un tronçon du chemin St-François Ouest et du chemin de la Rivière du Sud.

### **SOUMISSIONS SUR INVITATION POUR CONCASSER DU 0¾ (MG20)**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des prix à la tonne métrique auprès de différents fournisseurs pour se faire concasser du 0¾ (MG20) dans sa banque.

Dans la demande de soumission sur invitation, il était clairement signifié que la Municipalité ne fournissait aucun équipement. Voici les résultats:

Concassés de la Rive-Sud inc. N'a pas soumissionné car il ne pouvait faire le travail pour 2011

Les Concassés du Cap inc. 4,50\$/t.m.

J.P. Bossé inc. 4,00\$/t.m.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut faire des travaux importants sur le chemin St-François Est en 2012; CONSIDÉRANT QUE la partie infra sous le revêtement bitumineux devra être du 0¾ (MG20); CONSIDÉRANT QUE la Municipalité possède une banque où il y a du matériel brut qui pourrait être transformé en 0¾ (MG20);

CONSIDÉRANT QU'il y aurait des économies importantes à réaliser si la Municipalité se faisait concasser du 0¾ dans sa banque en vue des travaux sur le chemin St-François Est en 2012;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation ont été demandées en bonne et due forme auprès de trois entrepreneurs différents;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de «J. P. Bossé inc.» à un prix de quatre dollars (4,00\$) la tonne métrique; QUE l'entrepreneur retenu fournisse tous les équipements requis pour concasser du 0¾ (MG20); QUE l'entrepreneur retenu réalise les travaux de concassage à l'automne 2011.

### **FORMATION SUR LE CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

La Municipalité devait adopter avant la fin de 2011 un code d'éthique et de déontologie pour les élus.

Il en sera de même pour les employés municipaux. L'adoption de ce code d'éthique et de déontologie devra se faire en 2012. Aussi, comme pour les élus, il y a une formation à suivre. Donc, afin de respecter ces exigences gouvernementales, le directeur vous demande l'autorisation de s'inscrire à cette formation.

Ça va avoir lieu le 26 octobre 2011, à Ste-Claire, de 9 heures à midi. Le coût de la formation s'élève à 130\$ avant taxes.

CONSIDÉRANT QUE la formation sur le code d'éthique des employés municipaux est obligatoire au même titre que celle des élus municipaux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à suivre cette formation sur le code d'éthique.

## CLUB D'ATHLÉTISME LAVIRONDE

La campagne de levée de fonds du club d'athlétisme Lavironde est présentement en cours. L'objectif, cette année est de recueillir 20 000\$ ce qui leur permettra de continuer à dispenser leurs services aux adolescents de la région.

Le club est un organisme à but non lucratif. Les sommes recueillies durant la campagne serviront principalement à défrayer les coûts reliés à l'entraînement et à la participation aux compétitions régionales, provinciales et nationales qui se dérouleront tout au long de l'année.

CONSIDÉRANT QUE le club d'athlétisme Lavironde dispense des services à des adolescents de la région dont certains sont de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE les athlètes de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud performant très bien dans le club et qu'il importe de les soutenir;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'attribuer une somme de cent dollars (100\$) au club d'athlétisme Lavironde afin de les aider à rencontrer leurs objectifs vis-à-vis des jeunes qu'ils ont sous leur tutelle.

## ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS À L'OUTILLAGE MUNICIPAL

Les équipements de déneigement, d'excavation, bref l'outillage municipal est en constante évolution. Aussi, il devient de plus en plus important de suivre l'évolution dans ce domaine.

Il y a une association professionnelle qui offre à ses membres l'occasion de se tenir à jour grâce à quelques activités qui sont organisées dans le courant de l'année (salon d'exposition, démonstrations, ateliers, etc. ...).

La cotisation annuelle à défrayer pour être membre de l'Association est de 105\$ taxes incluses.

ATTENDU QU'il est très important de suivre l'évolution qui se fait dans les équipements municipaux afin d'être efficace autant en voirie municipale qu'en déneigement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de devenir membre de l'Association professionnelle à l'outillage municipal en payant une cotisation annuelle de cent cinq (105\$) dollars taxes incluses.

## SOUSSIONS SUR INVITATION POUR HUILE À CHAUFFAGE ET HUILE DIESEL

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et d'huile diesel de première qualité pour le chauffage de ses immeubles et l'opération de ses équipements pour la saison 2011-2012, soit:

	Capacité réservoir	Quantité estimée
Maison de la Paroisse	4 550 litres	8 000 litres
Presbytère	4 550 litres	5 000 litres
Centre des Loisirs	2 275 litres	10 000 litres
Garage municipal (huile à chauffage)	2 275 litres	5 000 litres
Garage municipal (huile diesel)	4 550 litres	36 000 litres

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au lundi 26 septembre 2011 avant 16 heures pour faire parvenir leurs soumissions au bureau municipal. Le prix soumis sera au litre.

Les soumissionnaires invités sont:

- Pétroles JMB inc.
- Les Huiles Desroches inc.
- Pétrole Montmagny inc.
- Les pétroles Sonic
- Ultrafort inc.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet  
 APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron  
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «Ultrafort inc.» qui est aussi appelé «Philippe Gosselin et associés Itée» pour la fourniture de l'huile à chauffage et de l'huile diesel de première qualité pour le chauffage de ses immeubles et l'opération de ses équipements pour la saison 2010-2011;

QUE les prix suivent les fluctuations du marché;

QUE les délais de livraison soient les plus courts possibles après l'appel du client.

### **SOUSSION SUR INVITATION POUR SABLE ET SEL**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture de sable et sel (12%) pour la saison 2011-2012. La quantité requise est estimée à environ 850 tonnes métriques.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au lundi 26 septembre 2011 avant 16 heures pour faire parvenir leurs soumissions au bureau municipal. Le sable doit être bien lavé et non agglutinant. Un prix livré et un prix non livré à la tonne métrique sont demandés.

Les soumissionnaires invités sont:

- Unibéton
- Terrassements Joncas et frères
- Martin Mercier inc.
- Les Constructions HDF inc.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de «Unibéton inc.» pour le sable et sel (12%) non livré et celle de «Excavation Gérard Pouliot inc.» pour le sable et sel (12%) livré au garage municipal pour la saison d'hiver 2011-2012;

QUE le matériel soit bien lavé et non agglutinant.

### **SOUSSIONS SUR INVITATION POUR DÉNEIGEMENT AU POSTE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES À MORIGEAU**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement du poste d'assainissement des eaux usées à Morigeau.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au lundi 26 septembre 2011 avant 16 heures pour faire parvenir leurs soumissions au bureau municipal.

Les soumissionnaires invités sont:

- 9190-6958 Québec inc.
- Philius Blais et fils inc.
- Germain Fiset

La Municipalité n'a reçu qu'une seule soumission et elle la trouve trop élevée pour l'accepter. Aussi, le Conseil mandate le directeur général de contacter l'entrepreneur et de négocier à la baisse le prix qu'il a soumis. À défaut de s'entendre, la Municipalité demandera d'autres soumissions.

### **SOUSSIONS SUR INVITATION POUR DÉNEIGEMENT AU CENTRE DES LOISIRS**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement de la patinoire, de la cour du Centre des Loisirs et le stationnement à l'avant du Centre des Loisirs de l'autre côté de la rue. Le prix soumis doit être global, c'est-à-dire pour ces 3 endroits.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au lundi 26 septembre 2011 avant 16 heures pour faire parvenir leurs soumissions au bureau municipal.

Les soumissionnaires invités sont:

- Ferme Magi 2000 inc.
- Philiat Blais et fils inc.
- Germain Fiset

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de «Ferme Magi 2000 inc.» pour le déneigement aux trois (3) endroits suivants au Centre des Loisirs, soit:

- La patinoire
- La cour du Centre des Loisirs
- Le stationnement à l'avant de l'autre côté de la rue (à côté du casse-croûte).

### **SOUSSIONS SUR INVITATION POUR DÉNEIGEMENT DE LA RUE DU ROCHER ET DU SITE INSTITUTIONNEL**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement de la rue du Rocher et le déneigement du Site institutionnel. La Municipalité veut un prix pour chaque endroit.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au lundi 26 septembre 2011 avant 16 heures pour faire parvenir leurs soumissions au bureau municipal.

Les soumissionnaires invités sont:

- Ferme Magi 2000 inc.
- Philiat Blais et fils inc.
- Germain Fiset

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de «Ferme Magi 2000 inc.» pour le déneigement de la rue du Rocher et du Site institutionnel en 2011-2012.

À titre informatif, le directeur rappelle que la soumission pour le déneigement de la rue du Rocher devra être assumée par les propriétaires résidant sur la rue du Rocher. La Municipalité va acheminer à chacun une facture représentant leur partie due. Cette façon de procéder est en lien avec la nouvelle politique de déneigement concernant les rues privées. La Municipalité, à des fins d'équité, a décidé d'y mettre fin. Par contre, à leur demande, elle est d'accord d'aller en soumission sur invitation pour eux.

### **DEMANDE POUR BAISSER LA VITESSE**

Le directeur a reçu une demande le 13 septembre dernier d'un contribuable. Il trouve que ça circule trop vite sur le chemin St-François Ouest. Du quatre-chemins à l'entrée du village, la limite de vitesse est de 70 km/heure. Il suggère de baisser la vitesse à 50 km/heure.

Est-ce que la Municipalité est d'accord pour qu'on fasse une demande en ce sens auprès du ministère des Transports?

ATTENDU QUE le chemin St-François Ouest à partir du quatre-chemins jusqu'à l'église est sous juridiction provinciale;

ATTENDU QUE la vitesse autorisée actuellement entre le quatre-chemins et le 243, chemin St-François Ouest est de 70 km/heure et qu'elle descend à 50 km/heure à l'entrée du village;

ATTENDU QU'il s'est ajouté plusieurs constructions ces dernières années et qu'on ne peut presque plus distinguer ce qu'on appelait et ce qu'on appelle encore aujourd'hui par déformation «l'entrée du village»;

ATTENDU QUE ces propriétaires, pour la plupart, sont de jeunes familles avec de jeunes enfants et qu'ils veulent leur assurer une pleine sécurité;

ATTENDU QU'il y a eu 2 accidents mortels, il y a de ça quelques années, sur cette portion de route autorisant le 70 km/heure;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réналd Roy  
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet  
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande au ministère des Transports d'abaisser la vitesse sur ce tronçon à 50 km/heure de telle sorte qu'il y aurait uniformité du quatre-chemins à la sortie du village.

**RUE DE L'ENTRÉE CHAMBERLAND**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a décidé par voie de résolution (No 171-2011), à la séance régulière du mardi 6 septembre 2011, de ne plus déneiger les rues suivantes:

- rue du Rocher
- Entrée Chamberland
- rue Poirier

parce qu'elles étaient privées.

Les propriétaires directement concernés par cette décision ont été avisés promptement afin qu'ils aient suffisamment de temps pour trouver une alternative.

La Municipalité a longuement étudié ce dossier délicat et le critère de l'équité a refait surface constamment dans les discussions.

Le directeur général a rencontré une représentante des propriétaires résidant sur l'Entrée Chamberland. Elle avait en sa possession un certificat de localisation où l'on pouvait voir le tracé de la rue privée.

La raison de sa démarche était de proposer à la Municipalité d'acheter la rue privée «l'Entrée Chamberland».

À titre informatif, la largeur de cette rue est de 5,20 mètres.

Une copie du certificat de localisation montrant la rue est remise à chacun des élus.

La Municipalité n'est pas intéressée à devenir propriétaire de cette rue privée. Elle est étroite et la Municipalité n'y voit aucun avantage.

**ACHAT D'UNE BENNE TOUTE SAISON**

L'hiver s'en vient à grands pas et il faut s'y préparer correctement.

La benne à sable du camion Ford est très très endommagée. Le sel l'a corrodée énormément. Elle a 13 ans et il faut la remplacer afin de doter notre meilleur camion d'un équipement moderne et efficace.

Des élus se sont déplacés afin d'aller voir sur place quels équipements seraient le mieux adaptés pour nos besoins.

Cette étape faite, des soumissions sur invitation ont été demandées à trois fournisseurs. Le devis était le même pour les trois. Voici le résultat:

Larochelle Équipement inc.	33 980,00\$ taxes non incluses
Services d'équipement GD inc.	33 450,00\$ taxes non incluses
Les machineries Tenco (CDN) ltée	N'a pas soumissionné

CONSIDÉRANT QUE la benne à sable du camion Ford n'est pas réparable parce qu'elle est trop corrodée;

CONSIDÉRANT QU'il serait téméraire d'affronter le prochain hiver avec un tel équipement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut doter son camion le moins âgé (le Ford) d'un bon équipement fiable et performant;

CONSIDÉRANT QUE des élus sont allés voir sur place afin de déterminer ce qui serait le mieux adapté à nos besoins;

CONSIDÉRANT QU'un même devis descriptif a été présenté auprès de trois fournisseurs différents;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de retenir la soumission sur invitation de «Services d'équipements GD inc.» au montant de trente-trois mille quatre cent cinquante dollars (33 450,00\$) taxes en sus;

QUE ce prix inclut tout ce qui est indiqué sur la soumission portant le numéro 2137 et qui expire le 19 octobre 2011.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

### A) Limite de vitesse

Il est question des panneaux de signalisation sur le chemin de la Rivière du Sud. Le directeur signale que la commande des panneaux manquants est entrée tout dernièrement et qu'ils vont être installés très prochainement par les employés municipaux.

### B) Aqueduc sur le chemin St-François Est

Une demande a été faite par un citoyen résidant sur le chemin St-François Est de considérer la possibilité d'amener le réseau d'aqueduc sur ce tronçon non desservi de 1 500 mètres. Il a des problèmes avec ses puits artésiens et il sait que la Municipalité va faire des travaux importants l'an prochain pour améliorer l'infrastructure du chemin St-François Est.

Le Conseil municipal n'est pas fermé à l'idée. Par contre, avant de se jeter tête baissée dans un tel projet, il faut nécessairement faire faire une estimation de coûts par un professionnel. Ceci étant fait, on pourra déterminer combien il en coûterait en taxes à chacun des propriétaires dudit secteur. Après quoi, la question leur sera posée à chacun d'eux: est-ce que vous voulez être desservi? Oui ou Non?

### C) Soumission sur invitation pour le déneigement de l'entrée Chamberland

Il est demandé à la Municipalité si elle ne pourrait pas inviter quelques entrepreneurs pour déneiger l'entrée Chamberland. Après quoi, s'il y a acceptation du prix soumis par les résidents, la Municipalité facturerait chacun de ceux-ci. En fait, ce serait la même procédure utilisée pour la rue du Rocher.

### D) Entrée Chamberland

Au point municipal intitulé «Rue de l'Entrée Chamberland», il était dit que la représentante des résidents de la rue «l'Entrée Chamberland» offrait à la Municipalité la possibilité d'acheter la rue privée. Hors, ce n'est pas tout à fait exact. La représentante offrait à la Municipalité de la lui donner. Maintenant, la rectification a été faite mais ça ne change pas la décision de la Municipalité. Elle ne veut pas l'acquérir.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 21 heures.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

FERME HORTICOLE

# Lajoie



Conception, réalisation  
et entretien paysager  
Centre-jardin  
Producteur de vivaces  
et d'annuelles



JEAN-FRANÇOIS LAJOIE  
www.fermehorticolelajoie.com

330, boul. St-Vallier  
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0  
Tél.: 418-884-3124

## Novembre, mois de renouvellement

En novembre, tous les membres sont invités à renouveler leur carte de membre. Celles et ceux qui ne l'ont pas déjà fait, vous pouvez soutenir votre journal en devenant membre au coût de 5\$.

### Membre organisme

Centre Gyn Santé  
Club de pétanque  
Cercle de fermières  
Société de conservation  
du patrimoine  
Service incendie  
Garde paroissiale  
Aliments Trigone  
Bibliothèque du Rocher  
CLub de l'Âge d'or

### Membre individuel

Sylvie Lemieux  
Gaétan Gendron  
Aurèle Gendron  
Denis Rémillard  
Suzanne Mercier  
Louisette Pellerin  
Michel Lamonde  
Lise Blais  
Colette Boutin  
Nicole L. Couture  
Rosaire Couture  
Léo Picard  
Juliette Vézina  
Raynald Laflamme  
Monique Laliberté  
Camille Laliberté  
Lorraine Lamonde  
Jean Gendron  
Nicole Rémillard  
Dominique Buteau  
Sonia Girard  
Marie-Claude Breton  
Yvan Corriveau  
Denis Blais  
Pierre Cauffopé  
Christiane Bombardier  
Jacques Boulet  
Lucille Kirouac



Fernand Bélanger  
Mireille Fournier  
Jeannette C. Boulet  
Rose-Anne Laliberté  
Micheline Théberge  
Jean-Guy St-Pierre  
Gabriel Picard  
Ernest Lachance  
Denise Lamontagne  
Réjean Pellerin  
Linda Guimont  
Normand Lesieur  
Marie Laflamme  
Nicole Morin  
Valérie Savoie  
Daniel Roy  
Marianne Gagnon  
Irène C. Lamonde  
Gonzague Lamonde  
Simon Morin  
France St-Hilaire  
Jacques théberge  
Marie-Michaëlle Pérez  
Michel théberge  
Blanche P. Bonneau  
Monique Audet  
Jean-Luc Couture  
Claire Garant  
Jacques Chabot  
Francine B. Corriveau  
Raynald Corriveau  
Lauréat Rousseau  
Pauline Lamonde  
Marie-Louis Lamontagne  
Jean-Marc Gosselin  
Olivia Gendron  
Marc-André Roy  
(N): Nouveau membre

## La médication chez la personne âgée



Avec l'âge, les différentes maladies qui apparaissent nécessitent souvent l'ajout de plusieurs médicaments. L'utilisation de la médication chez la personne âgée, bien que nécessaire, doit être adaptée aux changements que le corps subit avec le vieillissement. Plusieurs paramètres relatifs au parcours du médicament dans notre corps et à l'effet qu'il produit sur ce dernier vont être modifiés avec l'âge.

À titre d'exemple, la transformation des médicaments par notre foie en médicament actif ou inactif sera affectée significativement avec l'âge. Ceci est une étape déterminante du passage d'un médicament dans notre système et peut avoir une influence importante sur l'efficacité de ce dernier. Il existe plusieurs autres exemples de ce genre, mais il est surtout important de se rappeler que tous ces changements ont comme conséquence d'augmenter la sensibilité des personnes âgées aux effets des médicaments.

Les médecins et pharmaciens connaissent bien ces particularités et adaptent leurs interventions médicamenteuses en fonction de l'âge de leurs patients. Les différentes associations possibles de médicaments et les interactions entre ces derniers sont aussi une préoccupation de premier plan pour les professionnels de la santé. Avec ses connaissances particulières sur les effets des médicaments, le pharmacien est une ressource de premier plan. N'hésitez pas à le consulter!

### Pharmacie Vincent Lamonde Boulet Inc.

542, chemin Saint-François Ouest,  
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud  
418 259-7728

Pharmacien-propriétaire  
affilié à  
Proxim

Les pharmaciens exerçant à  
cette pharmacie sont seuls  
responsables des services  
pharmaceutiques annoncés.

# • • • GÉREZ TOUS VOS PRÊTS GRÂCE À UNE SEULE SOLUTION SIMPLE!



La marge Atout est une façon simple et flexible de gérer tous vos besoins de crédit dans un seul produit. Vous pouvez réaliser des économies substantielles en y regroupant vos prêts automobile, personnels, hypothécaire, et même vos cartes de crédit, puisqu'elle offre un taux d'intérêt avantageux, inférieur à celui d'une marge de crédit traditionnelle. Une fois le montant de votre marge établi, vous utilisez vos fonds au rythme de vos besoins, sans demande d'autorisation supplémentaire.

Les simulations suivantes vous permettront de bien comprendre les avantages de l'utilisation de la marge Atout.

Portrait financier de M. Lafortune	Situation de crédit	Marge de crédit disponible	Financement total utilisé	Taux d'intérêt moyen
	Valeur de la maison : 250 000 \$ Prêt hypothécaire : 80 000 \$	Sans marge Atout	10 000 \$ demande requise pour crédit supplémentaire	119 000 \$
	Avec marge Atout	81 000 \$ financement géré comme bon lui semble	119 000 \$	4,467 %

## SITUATION DE CRÉDIT SANS MARGE ATOUT

Sans la marge Atout, M. Lafortune doit effectuer une nouvelle demande à chaque fois qu'il désire obtenir du financement supplémentaire.

Produits de crédit détenus	Montant	Taux	Terme
Prêt hypothécaire (15 ans – mensualité de 639 \$)	80 000 \$	Fixe à 5,20 %	5 ans
Prêt auto (mensualité de 502 \$) <sup>1</sup>	25 000 \$	Fixe à 7,60 %	5 ans
Marge de crédit personnelle <sup>1</sup> (mensualité de 215 \$)	10 000 \$	Variable à 10,50 %	5 ans
Carte de crédit (mensualité de 104 \$) <sup>1</sup>	4 000 \$	Variable à 19,40 %	5 ans
<b>Financement total :</b>	<b>119 000 \$</b>	<b>Taux moyen de 6,221 %</b>	

## SITUATION DE CRÉDIT AVEC MARGE ATOUT

Avec la marge Atout, M. Lafortune peut effectuer une nouvelle répartition de ses produits de crédit, diversifier son prêt hypothécaire et obtenir des taux beaucoup plus avantageux, puisqu'il applique une garantie hypothécaire à ses financements.

**Marge Atout**  
(financement disponible = 80 % de la valeur de la maison) : 200 000 \$

Nouvelle répartition des produits de crédit	Montant	Taux	Terme
Prêt hypothécaire (15 ans – mensualité de 276 \$)	Tranche 1 : 40 000 \$	Variable réduit à 3,00 %	5 ans
Prêt auto (mensualité de 319 \$)	Tranche 2 : 40 000 \$	Fixe à 5,20 %	5 ans
Marge de crédit <sup>1</sup> (portion variable de la marge Atout - mensualité de 264 \$) <small>La marge de crédit et la carte de crédit ont été regroupées dans la marge Atout pour bénéficier d'un taux plus avantageux.</small>	14 000 \$	Variable à 5,00 %	5 ans
Prêt auto (prêt ouvert avec garantie hypothécaire – mensualité de 485 \$)	25 000 \$	Fixe à 6,20 %	5 ans
<b>Financement total utilisé :</b>	<b>119 000 \$</b>	<b>Taux moyen de 4,467 %</b>	
<b>Financement disponible restant :</b>	<b>81 000 \$</b>		
<b>(paiements totaux de 1 344 \$)</b>			

Pour obtenir du financement supplémentaire, M. Lafortune n'a pas à faire de nouvelle demande; il peut utiliser les montants disponibles comme bon lui semble. En plus de lui offrir un taux d'intérêt concurrentiel, la marge Atout lui permet de gérer ses projets indépendamment les uns des autres et d'avoir en tout temps le portrait réel de ses prêts en un coup d'œil.



## TRANSFÉREZ VOTRE HYPOTHÈQUE EN MARGE ATOUT, un choix sensé pour financer votre maison et vos projets

- Taux à 3,6 %<sup>2</sup>
- Remise en argent de 1 500 \$ à 3 000 \$<sup>2</sup>
- Utilisation des fonds à votre rythme
- Assurance prêt ajustée à vos besoins

Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Centre de services de Berthier-sur-Mer  
418 259-7795

Centre de services de Saint-François  
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud  
418 248-1927



**Desjardins**  
Caisse de la Rivière du Sud  
et Berthier-sur-Mer

<sup>1</sup> Selon l'hypothèse que les taux demeurent stables. Les dettes sont amorties sur la même durée que leur terme respectif. Les taux d'intérêt fournis sont donnés à titre d'exemple seulement.

<sup>2</sup> Le taux d'intérêt variable de 3,6 % est applicable sur un financement autorisé minimum de 150 000 \$ en marge de crédit garantie par une hypothèque immobilière. Taux sujet à changement sans préavis. Le taux annuel du coût d'emprunt (TAC) est équivalent au taux d'intérêt affiché selon l'hypothèse qu'il s'agit d'un prêt auquel aucuns frais additionnels ne s'appliquent. S'il devait y avoir des frais, le TAC pourrait être différent. La remise en argent (1 % du montant financé) est établie en fonction d'un déboursé d'un minimum de 150 000 \$ dans un délai de 3 mois de la signature du financement. Offre en vigueur du 1<sup>er</sup> août au 16 décembre 2011. Certaines conditions s'appliquent.